

Symposium international d'Assilah

Plus que la démocratie électorale, nécessité de jeter les bases d'une démocratie citoyenne

**Intervention de M. Mohammed Tawfik MOULINE,
Directeur Général de l'IRES**

Monsieur le Ministre BENAÏSSA, Excellence, Mesdames et Messieurs,

C'est un grand plaisir pour moi de participer à la 35^{ème} édition de l'Université ouverte Al-Mouatamid Ibn Abbad dans le cadre de la 42^{ème} édition du Symposium international d'Assilah.

Ma communication tentera d'apporter un regard prospectif sur le monde post-Covid. Partant des grands défis d'un monde volatile, incertain, complexe et ambigu, elle mettra en exergue la nécessité d'une nouvelle gouvernance qui renforce la démocratie et accélère la marche vers le développement ainsi que d'une nouvelle conception de l'Etat : celui du "Care". Ces deux impératifs rendent opportune la transition de la démocratie électorale vers la démocratie citoyenne.

1. Vers un nouveau monde post-Covid ?

L'année 2020 restera dans la mémoire collective globale comme celle de l'irruption d'une pandémie mondiale qui a conduit à un confinement sans précédent. Cette crise a surpris le monde par son ampleur et la rapidité de sa propagation.

Événement historique sans précédent, la pandémie a imposé aux Etats de prendre des mesures drastiques pour en endiguer la propagation, ce qui a transformé la crise sanitaire en une crise multiforme et systémique, touchant tous les aspects de la vie des pays et des citoyens.

La pandémie de la Covid-19 est venue accentuer une crise de leadership mondial qui intervient dans un contexte de tumulte géopolitique et qui amorce probablement une période de transition dont émergerait un nouvel ordre mondial.

C'est dans un tel contexte, propice aux bouleversements, qu'a émergé la pandémie de la Covid-19, accélérant les dynamiques en cours et mettant tous les acteurs de la société internationale aux prises avec leurs fragilités et leurs contradictions.

Cette crise sanitaire, dont la propagation a été favorisée par l'interdépendance entre les pays :

- a rappelé aux Etats, même les plus développés, leur vulnérabilité face aux chocs systémiques et remis, au cœur de la géopolitique mondiale, le *soft power* et la nécessité de l'action collective,
- a révélé, dans un monde qui peine à sortir d'un ordre ancien et désormais inadapté, la faiblesse des capacités d'anticipation de la communauté internationale,
- a montré, par conséquent, la nécessité de repenser les instruments de puissance des Etats, en vue d'entreprendre une réforme de la mondialisation ainsi que la construction d'un nouveau système international, non seulement politique mais aussi économique et social.
- a mis en évidence l'opportunité de créer un organisme scientifiquement indépendant dans le domaine de la santé "One Health", semblable au Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat "GIEC",
- a mis en exergue la nécessité de mieux comprendre la science, d'apprendre à vivre avec l'incertitude et de retrouver une nouvelle forme d'humanisme.

Du chaos transitoire qu'a entraîné la gestion de la pandémie et les incertitudes qui lui sont liées, a émergé une nouvelle normalité ainsi qu'une aspiration croissante à des changements en profondeur.

En effet, en dépit des risques persistants sur le plan environnemental, technologique, biologique, naturel et sécuritaire, les germes d'un nouveau changement de paradigme apparaissent, se traduisant par la remise en cause des conditions de la croissance économique et par l'intérêt croissant porté au bien-être humain, aux relations avec le vivant et, plus globalement, à la préservation de la Nature.

Tout en étant conscient du fait que l'incertitude entourant l'évolution de la situation sanitaire a engendré une quasi-impossibilité d'anticipation, la mise en place de politiques publiques idoines est rendue difficile, dans un monde où le virus continuera de circuler.

Le regard prospectif porté sur les différents facteurs de changement à l'œuvre permet d'identifier certaines perspectives structurantes qui, à l'occasion de la pandémie, pourraient changer la donne à l'échelle internationale :

- **Un nouveau visage de la mondialisation post-Covid "Mondialité"**, qui pourrait reposer sur la volonté proactive de réaliser une vision partagée et de donner un sens au progrès. Cette vision est, d'ores et déjà, portée par un vaste ensemble de collectifs militant en faveur de plus d'égalité et de justice sociale, d'une planète préservée et d'une nature restaurée ainsi que d'une adaptation rapide au changement climatique.

- **L'accélération**, à partir de 2020, **de la digitalisation** résultant de l'automatisation et de la dématérialisation de diverses activités humaines : l'avenir de la mondialisation, quelle que soit sa forme, sera vraisemblablement fortement influencé par le développement de la digitalisation.
- **Une transition écologique plus systémique** : le retour de la vie sauvage dans les villes, pendant le confinement, a créé la prise de conscience que l'être humain ne saurait vivre sans la Nature. De multiples signaux faibles ont, donc, convergé en faveur d'une transition écologique, englobant à la fois nos rapports avec le vivant, l'action négative de l'Anthropocène ainsi que les coûts cachés de la mobilité et prônant la nécessaire réorganisation de l'urbanisation et réduction de l'empreinte écologique.
- **La transformation des mentalités** : la paupérisation (chômage), la détérioration de la santé mentale, le refus de l'incurie, de la privation de liberté et de la pauvreté, les nouveaux arbitrages entre vie privée et vie professionnelle, entre les mégapoles et les villes à taille humaine, entre la mobilité choisie et celle subie... sont autant de facteurs de changement qui faute d'être entendus ou maîtrisés pourraient conduire à des troubles accrus.

Les changements profonds précités, qui plaident en faveur d'une nouvelle vision du monde - réclamant une "grande transformation" -, requièrent une réponse structurelle qui pourrait concerner les axes suivants :

- **Instaurer une nouvelle gouvernance mondiale repensée, promouvant la confiance et plus encline à la coopération.**
- **Reconstruire le multilatéralisme.** Ceci pourrait être réalisé grâce à l'exploitation des points communs entre les différents plans de relance nationaux et à une nouvelle génération de leaders, plus anticipatrice, plus à l'aise avec les technologies et profondément humaniste.

Il s'agit aussi de prendre résolument au sérieux la sortie de l'Anthropocène, de penser à une conception renouvelée de l'entité "Etat" et d'emprunter le virage de l'endogénéisation.

Dans un monde devenu volatile, incertain, complexe et ambigu (VUCA), il faut prendre acte des principales ruptures qui sont en train de changer la donne à l'échelle globale. Il y a lieu de citer quelques faisceaux de tendances disruptives, qui prennent appui sur les limites de l'économie capitaliste dominante et sur les mutations sociétales et technologiques en cours : le passage de la valeur matérielle aux valeurs immatérielles, la revalorisation de l'humain, la fin de l'économie de prédation et l'émergence rapide de technologies disruptives. Ces tendances disruptives constituent les grands défis de demain.

2. Les grands défis de demain dans un monde volatile, incertain, complexe et ambigu (VUCA)

2.1 Remettre l'Homme au centre du développement

Le passage de la valeur matérielle aux valeurs immatérielles, motivé par l'impasse dans laquelle se trouve le système socio-économique international existant qui repose sur un concept de la valeur qui ne sert qu'à accroître la "marchandisation" de l'ensemble des activités humaines. Cette impasse a provoqué une fracture du lien social et généré des inégalités croissantes. De nouvelles aspirations se font jour en faveur de plus de justice et de respect de la vie et des libertés, plus de solidarité humaine et de liens sociaux.

Pour remettre l'Homme au cœur du développement, plusieurs actions peuvent être entreprises :

- **Réduire les inégalités** en vue de renforcer la cohésion sociale qui constitue un pilier du capital immatériel, grâce à la mise en œuvre d'une réforme fiscale qui prône l'équité entre les contribuables, la mise en place d'une politique d'inclusion financière des catégories vulnérables de la population, notamment, les femmes, les enfants et les jeunes mais aussi des petites entreprises. Il faudrait, en plus, évoluer vers l'égalité du genre, restaurer les bases de la confiance interpersonnelle et de la confiance institutionnelle et promouvoir la participation citoyenne.
- **Instaurer les conditions d'une économie plus humaine**, ce qui suppose de trouver des alternatives au facteur humain comme variable d'ajustement mais surtout de réconcilier qualité de vie et travail. Outre la nécessité évidente d'une meilleure protection du travailleur, la promotion d'une économie humaine à travers la facilitation de la création et de l'accès à l'emploi, requiert :
 - ✓ la reconnaissance immédiate et effective du droit de tout être humain à travailler en tant qu'indépendant, sans avoir à passer sous les fourches caudines d'une bureaucratie handicapante,
 - ✓ la facilitation de l'économie de plateforme et la promotion de l'économie du bas de l'échelle qui devrait permettre aux personnes les moins nanties non seulement de développer des moyens de subsistance mais encore de bénéficier de produits de première nécessité, comme les médicaments par exemple, à des prix accessibles,
 - ✓ la libéralisation, encadrée, de tous les échanges de particuliers à particuliers, selon un système de taxation préférentiel et le développement des services de soins à domicile, destinés à désengorger les hôpitaux et à renforcer le secteur paramédical, sur la base du modèle de Buurtzorg (soins de quartier),
 - ✓ la création d'un statut spécial de "jeune entreprise", permettant d'avoir un accès privilégié aux emprunts et aux fonds d'investissement de type "épargne de proximité" et de bénéficier d'une taxation minimale, afin d'encourager la création d'entreprises et leur développement,

- ✓ l'encouragement du secteur de l'entrepreneuriat social qui est fortement créateur d'emplois. Les obstacles rencontrés par ce type d'entrepreneuriat pourraient être levés à travers l'adoption d'un cadre fiscal incitatif, un accès facilité au financement et un meilleur accès au marché des commandes publiques et privées. En particulier, l'encouragement de l'entrepreneuriat social dans le domaine agricole permettrait d'exploiter, de manière rationnelle, l'immense potentiel de la biodiversité.
- ✓ le développement de l'économie sociale et solidaire en tant que priorité nationale et la mise en place de systèmes financiers de soutien à la création d'emplois et d'entreprises sociales.
- **Revoir l'aménagement des espaces**, grâce à une politique de la ville, au sens moderne et démocratique du terme, qui œuvrerait à encadrer et à harmoniser le développement urbain, à favoriser la mixité économique, sociale et culturelle et à permettre une gestion intelligente de la mobilité.

2.2 Prendre résolument au sérieux la sortie de l'Anthropocène en reconsidérant le rapport de l'Homme à la nature et en évoluant vers une économie de la régénération anticipative

La fin de l'économie de prédation sur laquelle repose le modèle économique dominant devrait être accélérée puisque l'Anthropocène a profondément altéré la capacité de la planète à satisfaire les besoins de l'humanité. L'exploitation irraisonnée de la nature par l'Homme a conduit à trois grands bouleversements qui vont marquer le 21^{ème} siècle : un changement climatique de grande magnitude, la raréfaction des ressources naturelles et les déséquilibres associés comme la désertification. La fin d'un système de production, fondé sur l'acquisition peu coûteuse des ressources du Sud par le Nord, est la condition nécessaire pour enrayer l'économie de la prédation.

D'où la nécessité de prendre résolument au sérieux la sortie de l'Anthropocène, ce qui n'est en rien facile. Car il s'agit, ni plus ni moins, de changer de civilisation, c'est-à-dire de modèle de développement, de paradigme culturel, de modes de vie et de manières de faire. Ce sera long et coûteux, mais si des décisions radicales ne sont pas prises et appliquées dès maintenant, alors les pertes et la survie de nos descendants seront encore plus coûteuses. A cet effet, il faudrait :

- **lutter de manière acharnée contre le changement climatique et réduire fortement l'empreinte écologique**, conformément aux Objectifs de développement durable des Nations-Unies.
- **régénérer les ressources naturelles dégradées** dans le cadre d'une approche systémique et simultanée, visant à restaurer les ressources en eau pour que le stress hydrique ne soit pas un handicap au développement et à régénérer les biomes endémiques dans les pays riches en biodiversité ainsi que les milieux halieutiques dont la dégradation est souvent mésestimée.

- **valoriser les services écosystémiques** pour financer la régénération et développer l'emploi, à travers la restauration des sols et l'agro-foresterie pour accroître les rendements agricoles ainsi que l'exploitation des savoirs traditionnels, notamment, en matière d'irrigation, d'herboristerie et de cultures endémiques, plus résistantes que les semences modernes au changement climatique.
- **promouvoir une agriculture climato-intelligente**, à forte productivité grâce à la formation des agriculteurs, utilisatrice d'innovation et mieux intégrée aux autres secteurs de l'économie.

L'extension au secteur agricole de l'approche par les écosystèmes permettrait, outre les gains attendus en termes de conservation des eaux souterraines et d'utilisation des énergies renouvelables, d'insérer le monde rural dans un processus de développement autonome, de réduire l'exode rural en donnant des perspectives à sa jeunesse et de faire émerger une véritable classe moyenne rurale.

- **Réussir la transition vers une économie sobre en carbone**, en poursuivant la mobilisation accélérée des ressources énergétiques renouvelables, en révisant la politique énergétique en y intégrant la dimension africaine et en explorant les possibilités de développement de filières d'avenir comme la production d'hydrogène.
- **Développer le potentiel de la soutenabilité** en mettant l'accent, outre sur l'agriculture durable et la réduction de l'empreinte carbone, sur le traitement généralisé et la valorisation industrielle des déchets.
- **Asseoir les bases de l'économie bleue**, qui est une version avancée du développement durable de la planète et qui requiert, entre autres, de développer une économie du patrimoine vivant, naturel et culturel ainsi qu'une véritable économie durable de la mer, tant nationale que de proximité, de promouvoir la finance participative et l'économie dite du bas de l'échelle, permettant aux personnes déshéritées de générer des revenus et d'accéder à des produits de première nécessité.

2.3 Contribuer à la planétarisation, en assurant l'articulation entre l'échelle locale et mondiale

Pour ce troisième grand défi, trois types de mesures peuvent être envisagés selon que l'échelle est nationale, régionale ou mondiale :

- **Renforcer le développement territorial** (échelle nationale) et assurer un meilleur équilibre économique entre les régions, en instaurant les bases d'une gouvernance territorialisée des politiques publiques, en accélérant la déconcentration administrative et en promouvant la gestion collective des ressources naturelles, la mutualisation systématique et l'automatisation des processus administratifs. Il convient, également, de mettre en place une politique foncière innovante et transformatrice et de reconstruire une entité ville-campagne plus étroitement soudée, en développant, notamment, la ruralité et en améliorant l'urbanisation.

- **Pousser loin l'intégration régionale**, en contribuant activement à la mise en place de zones de libre-échange continentales, diversifier les partenaires, orienter la politique de *soft power* de manière à rentabiliser le capital relationnel de chacun des pays et à renforcer leur présence sur la scène internationale et les doter d'une marque pays et d'une diplomatie multidimensionnelle d'envergure.
- **Entrer dans l'ère du capitalisme cognitif** (échelle mondiale), dit post-industriel, en misant sur la recherche de haut niveau et les partenariats entreprises-universités, sur l'amélioration de l'accès à la connaissance mondiale et sur l'exploration de nouveaux champs de connaissance, tels le biomimétisme, l'intelligence artificielle, la robotique, la fabrication additive et l'utilisation de la pharmacopée locale.

2.4 Armer les pays pour affronter "l'exponentialité" des évolutions, grâce à une stratégie ambitieuse, permettant de sauter les étapes en termes de développement (*leapfrog*)

L'émergence rapide de technologies disruptives constitue l'un des traits caractéristiques de "l'exponentialité" des évolutions et accroît les inégalités : la transition énergétique vers une économie post-carbone, la fabrication additive, la robotique connectée physique et virtuelle ou, encore, les technologies de la dématérialisation sont autant de ruptures qui nécessitent un accompagnement par la puissance publique.

Pour permettre aux différents pays, notamment, ceux en développement, de faire face à l'exponentialité des évolutions, il importe de mener les actions ci-après :

- **accélérer la transformation digitale** en encourageant l'alphabétisation digitale des jeunes et des adultes, en développant massivement les infrastructures numériques (5G) et en produisant des champions nationaux du digital dans des domaines tels l'intelligence artificielle, les applications pour smartphone, les objets connectés, la robotisation, ...
- **miser sur l'humain et sur l'innovation**. Pour prendre le train à grande vitesse de "l'exponentialité" digitale, il serait opportun, dans un premier temps, de mettre en place une politique de formation professionnelle obligatoire, axée sur la conscience du futur, le leadership et le reporting et, dans un second temps, de favoriser l'expérimentation, étant donné que l'innovation de rupture a besoin d'un terreau où s'exprimer et d'un terrain d'expérimentation, tels les laboratoires vivants (*living labs*), pour que l'on en maîtrise tous les aspects.
- **investir dans l'indépendance technologique et miser davantage sur l'innovation et la recherche & développement** : valoriser les compétences nationales, mener une politique d'attraction des talents étrangers, intensifier l'effort de recherche & développement et tenter de faire le saut technologique à travers le recours aux technologies disruptives et l'appropriation des innovations technologiques.

Pour réussir les politiques de relance économique pour pallier les conséquences négatives engendrées par la crise sanitaire, il serait judicieux de :

- **Emprunter le virage de l'endogénéisation**, non seulement pour se prémunir de la fragilité d'un système économique mondial qui sous-traite à un seul pays l'essentiel de la production planétaire des biens, mais aussi pour mieux répondre aux besoins essentiels des populations. Pour cela, une attention particulière devrait être accordée à **l'économie de la vie**, à la redéfinition des ressources stratégiques dans le but d'assurer l'autonomie dans les domaines de l'alimentation et de la santé.
- **Réussir la transformation structurelle des économies nationales** pour que celles-ci ne se limitent pas à quelques branches des chaînes de valeur mondiales et ce, en mettant en œuvre des politiques d'industrialisation, qui favorisent la réalisation d'un niveau élevé de complexité de l'économie, en accompagnant le développement de l'industrie du futur, basée simultanément sur la digitalisation avancée et la soutenabilité environnementale et en jetant les bases du développement d'un secteur moderne des services à travers le déploiement d'un effort important de formation aux métiers de demain.

3. La nécessité d'une nouvelle gouvernance qui renforce la démocratie et qui accélère la marche vers le développement

Pour relever les grands défis précités et affronter les changements drastiques à opérer, une nouvelle gouvernance s'impose dont les deux principes premiers sont d'une part la justice et l'éthique et d'autre part la flexibilité et l'adaptation. L'ensemble devrait faire l'objet d'un contrat social rénové, dont la mise en œuvre effective offrirait de manière équitable des opportunités à tous les citoyens et ce, pour des impératifs d'inclusion.

Dans ce contrat social, une attention particulière devrait être réservée à deux dimensions importantes du capital social : la question du genre, notamment les inégalités dont souffrent les femmes, et la confiance interpersonnelle, y compris à travers le respect des règles. Cette gouvernance rénovée au service d'une démocratie citoyenne devrait trouver ses fondements dans :

- **le renforcement de l'intelligence collective**, la rationalisation des ressources et des usages, la décentralisation et le développement de la connaissance factuelle, pour asseoir les politiques publiques sur des bases scientifiques solides afin de ne pas se laisser déborder par "l'exponentialité" des évolutions en cours.
- **le principe d'honnêteté**, ce qui incite à lutter, radicalement, contre la corruption, à interdire la spéculation relative aux produits alimentaires, aux ressources naturelles et au foncier et à considérer les pratiques dommageables pour l'environnement comme étant des actes hors la loi. Cela exige, également, d'imposer la transparence à travers la reddition des comptes, l'accès facile aux données tout en protégeant la sphère privée ainsi que la responsabilité par le biais de l'évaluation des programmes publics et de l'instauration d'une justice indépendante.

- **l'agilité de l'administration et des autres organes publics**, en favorisant l'expérimentation, le pragmatisme, les méthodes efficaces de gestion des projets inspirées des règles du management privé, les processus d'élaboration des réformes qui s'éloignent des contingences politiques et électorales, la formation continue des agents du secteur public ainsi que le raccourcissement de la chaîne de commandement.

La nouvelle gouvernance devrait privilégier la subsidiarité participative, la cohérence des politiques publiques, la coordination étroite de l'action des acteurs et la communication sur les enjeux et les objectifs attendus des politiques publiques. Elle devrait consolider le caractère exemplaire de l'Etat et lui conférer le rôle de visionnaire, au service de l'intérêt général à long terme, grâce à une administration capable d'attirer les compétences humaines les mieux formées.

- **la promotion d'un leadership**, capable d'entraîner le changement et d'assurer la nécessaire transformation des pays, au moyen d'une vision clairvoyante et porteuse de sens. Le leadership recherché devrait reposer sur les valeurs de tolérance et de tempérance propres à chaque société et se démarquer par un traitement respectueux des collaborateurs et par la capacité à construire des ponts entre l'ancien système et le nouveau, entre le traditionnel et le moderne, entre l'intention et l'action.

Pour ce faire, il faudrait encourager **l'émergence d'une nouvelle génération de leaders politiques, économiques et sociaux**, capables de repenser le développement, de voir loin, de réfléchir de manière systémique, d'établir des priorités, de mutualiser les ressources au profit d'une plus grande efficacité et d'une meilleure préparation et d'**anticiper les crises, à tous les échelons**.

- **la transformation digitale**, ce qui exige, principalement, l'investissement massif dans l'infrastructure numérique et l'édification des compétences digitales. La promotion de l'économie de plateformes ainsi que le développement du télétravail et du paiement mobile contribueraient fortement à la création d'emplois.
- **l'approche par Nexus pour traiter les enjeux actuels** – à la fois économiques, environnementaux, sociétaux et humains – de manière synergétique. Dans ce cadre, trois Nexus requièrent une attention particulière du fait de leur imbrication : eau-énergie-alimentation, ville-mobilité-empreinte écologique et tourisme-emploi-environnement.

4. Vers un Etat du "Care"

Une telle gouvernance requiert une conception renouvelée de l'entité "Etat", au profit d'un Etat du "Care". Ce dernier, une forme plus mature de l'Etat-Providence, se distingue de celui-ci par son engagement moral et son mode d'action. Il ne se substitue pas à l'individu mais l'accompagne, ne l'assiste pas mais lui facilite la tâche, ne l'asservit pas mais le sert. C'est un Etat puissant mais juste, rigoureux et transparent. L'Etat du "Care" suppose que soit :

- **opéré un changement radical des mentalités**, moyennant une réforme de l'éducation, permettant de former des citoyens responsables, ayant le sens civique, de préparer les jeunes au monde de demain grâce à l'acquisition d'un esprit critique et systémique, de compétences en matière de leadership, de gestion de projets collaboratifs, d'interdisciplinarité, d'expérimentation, ...

Il s'agit aussi de conduire une politique d'émancipation, prônant l'éducation à la transculturalité et au respect des différences, le développement de l'autonomie et de la personnalité, la culture de l'innovation, le développement des intelligences multiples, l'apprentissage des langues étrangères et l'éducation aux valeurs de progrès,

- **érigé un système de santé** en mesure de faire face à toute nouvelle crise, qu'elle soit épidémiologique ou issue d'une catastrophe naturelle, en dotant les hôpitaux publics de laboratoires et de capacités opérationnelles de recherche et les centres de santé de systèmes de télémédecine et en assurant la formation à la médecine de crise des équipes mobiles, civiles et militaires,
- **généralisée la couverture sociale**, ce qui améliorerait sensiblement le bien-être des populations et favoriserait l'intégration du secteur informel et ce, afin de consolider les bases du développement social, environnemental et spatial à l'œuvre,
- **entrepris un processus de préparation des populations, surtout les plus jeunes, aux nouvelles formes économiques**, telles que l'économie du partage (de particulier à particulier), l'économie du résultat (abonnement, *leasing*) et l'économie de plateformes (travail sur mission sans intermédiaire) afin d'améliorer l'emploi et d'anticiper les substitutions Homme-machine.

5. La nécessaire transition de la démocratie électorale vers la démocratie citoyenne

L'Etat du Care est une nouvelle vision de la relation de l'Etat au citoyen, dont la pandémie de la Covid-19 a rendu la concrétisation impérative. Son édification nécessite, cependant, que soit repensée la relation inverse, celle du citoyen à l'Etat, ainsi que son rôle dans la communauté et sa participation à la gestion de la chose publique.

Si la démocratie électorale, qui repose sur la délégation du pouvoir décisionnel aux représentants élus par le peuple et, de ce fait, réduit le rôle du citoyen à la désignation des dirigeants, a permis, au cours des siècles précédentes, de grandes avancées, elle montre, cependant, ses limites dans le monde actuel, volatile, incertain, complexe et ambigu et face aux grands défis que la communauté doit relever.

La réussite de l'Etat du Care ne pourra donc se faire sans innovations démocratiques, sans la mise en place d'institutions et de mécanismes qui permettent aux citoyens de participer directement à la prise de décision. Citoyenne, cette démocratie devrait reposer sur quatre piliers, à savoir :

- **la collégialité de la prise de décision,**
- **la centralité de l'humain,** illustrée par la propension à favoriser le développement des capacités des citoyens et à fournir des bénéfices économiques, sociaux, environnementaux voire politiques à l'ensemble des membres de la collectivité,
- le remplacement des rapports de pouvoir inégaux par des **relations fondées sur le partage de l'autorité,**
- **le développement de synergies** entre les institutions et les organisations de la société civile dont les compétences se chevauchent.

La démocratie citoyenne crée de ce fait les conditions propices à une **action collective visant à améliorer les conditions de vie et à obtenir des bénéfices pour tous les individus, tout en réduisant les égalités.** Elle se distingue des autres formes avancées de démocratie, comme la démocratie sociale, la démocratie délibérative et la démocratie représentative par son **caractère collaboratif et novateur** : en collaboration avec l'administration, les citoyens participent à l'élaboration de la décision. Leur rôle ne se limite pas à l'approuver ou la rejeter.

Ce faisant, la démocratie citoyenne permet de pallier les **lacunes de la démocratie électorale,** en compensant le déficit de légitimité dont souffrent certaines institutions représentatives du fait des faibles taux de participation aux élections nationales et **de porter la voix et les aspirations de tous,** notamment les populations marginalisées (pauvres, jeunes, populations rurales...).

Reflète de l'évolution des missions de l'Etat et du passage du gouvernement à la gouvernance, cette innovation démocratique inscrit dans un cadre national l'engagement des citoyens, qui se fait à un niveau infra-étatique et qui influe grandement sur l'avenir de la communauté. Elle permet, en outre, **d'améliorer la gouvernance dans des domaines où l'Etat n'est pas en mesure d'intervenir efficacement** et augmente le degré d'acceptation des décisions, en favorisant leur **appropriation par les populations concernées.**

Des prémisses de démocratie citoyenne sont visibles dans de nombreuses régions du monde. Parmi les initiatives les plus connues, il convient de citer à titre d'exemple le budget participatif et la "télé démocratie".

Le **budget participatif**, organisé pour la première fois en 1989 dans la ville de Porto Alegre au Brésil (1.5 millions d'habitants), a été repris depuis par plus de 1700 villes à travers le monde, dont des mégacités comme Chengdu en Chine (16 millions d'habitants) ou New York. Dans toutes les villes où ce mécanisme a été mis en place, ont été constatées une augmentation de l'engagement civique des citoyens, une responsabilisation des fonctionnaires et une réduction de la corruption, ainsi que la mise en œuvre de projets répondant aux besoins spécifiques de la localité et générant une réduction des inégalités sociales, économiques et politiques.

D'autres pays, notamment, l'Inde, expérimentent actuellement une forme de "télé démocratie", profitant de l'essor de la digitalisation pour mieux sensibiliser les populations à la chose publique et accroître la participation, notamment, des femmes et de certains groupes marginaux.